

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES										
	p1	communautaire récréatif	■(a)								
	u4	traitement et production d'eau potable	■								
	LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	0							
		Nombre de logements	max.	0							
	STRUCTURE / BÂT	Isolée									
		Jumelée									
		Contiguë									
	BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	--							
		Largeur minimum	(m)	--							
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m ²)	--							

TERRAIN										
	Superficie minimum	(m ²)	--							
	Largeur minimum	(m)	--							
	Profondeur minimum	(m)	--							

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES									
	Avant minimum	(m)	--							
	Avant maximum	(m)	--							
	Latérale minimum	(m)	--							
	Total des deux latérales minimum	(m)	--							
	Arrière minimum	(m)	--							
	Espace naturel	(%)	--							
	Rapport espace bâti / terrain	max.	--							
	Rapport espace plancher / terrain	max.	--							
	Nombre de logement / hectare	max.	--							

DISPOSITIONS SPÉCIALES										

ZONE: *Rec 620*
De récréation

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

(a) uniquement les activités nautiques

DISPOSITIONS SPÉCIALES:

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme